



TOUTES & TOUS CHEMINOT-ES

TRACT AUX CHEMINOTS

Montreuil, juillet 2023

PRÉPARONS LA RIPOSTE GLOBALE !

Ce premier semestre, comme aucun autre avant, aura été celui des luttes. Celui à venir devra faire monter la pression afin d'envisager une riposte large et globale. Nous devons contrer le déploiement de la réforme de 2018, gagner les mêmes droits pour tous et mettre en croix la casse de la SNCF.

En effet, Gouvernement, direction SNCF et certains exécutifs régionaux ont décidé d'accélérer la mise en œuvre de la réforme en dynamitant des pans entiers de l'entreprise, en attaquant les droits sociaux des cheminots, afin de privatiser le chemin de fer et tirer un trait sur le service public SNCF.

C'est pourquoi la Fédération CGT appelle les cheminotes et les cheminots à s'engager dans la construction d'un rapport de forces de haut niveau, dans l'unité la plus large et, dans un premier temps, à signer la pétition nationale « Je signe et je m'engage pour... » auprès d'un militant CGT de proximité. Il s'agit maintenant d'engager la bataille pour la réunification des chemins de fer publics !

Nous le ferons ENSEMBLE !



Signez la pétition

« Je signe et je m'engage pour... »

en vous rapprochant d'un militant CGT local !



GIE + FRET : FAISONS-LES PLIER !

La direction a choisi d'engager le projet de création d'un Groupement d'Intérêt Économique (GIE) commun aux cinq SA du Groupe Public Unifié (GPU). Elle prévoit d'y transférer plus de 3 000 cheminots et la totalité des activités assurées actuellement par les huit centres de services partagés (CSP) qui composent Optim'services à compter du 1^{er} janvier 2024. **C'est l'éclatement de la SA de tête qui est programmé !**

Ce projet de GIE ne résulte pas d'un impératif légal ou de production, mais bien d'un choix idéologique et financier commun à la direction et au Gouvernement et s'appuyant sur les rapports ayant précédé ou faisant suite à la réforme de 2018.

Ce projet vise à recentrer la SA SNCF sur ses missions de holding et à accélérer le morcellement de l'entreprise publique historique et de son cadre social, en externalisant les fonctions intégratrices du GPU. À court terme, la SUGE et e-SNCF, pour l'heure épargnées, pourraient être également soumises à cette funeste stratégie.

Ce projet de GIE s'inscrit dans un contexte particulièrement menaçant pour l'avenir de Fret SNCF, mais aussi celui de SNCF Réseau et Gares & Connexions que les rapports Spinetta et Maurey-Sautarel recommandaient de sortir du Groupe SNCF.



EXIGEONS L'ARRÊT IMMÉDIAT DE CE PROJET QUI NE SERT NI L'INTÉRÊT DU SERVICE PUBLIC, NI CELUI DES CHEMINOTS !



LIQUIDATION PRÉMÉDITÉE DU FRET SNCF : PAS QUESTION !

Pour rappel, le 18 janvier dernier, la Commission européenne déclenchait officiellement une procédure contre l'État français. Il s'agit en fait d'une pièce de théâtre orchestrée par les « savants fous » du néolibéralisme qui veulent mener à terme les réformes ferroviaires de 2014 et 2018, avant d'en entamer une nouvelle. Les annonces sont lourdes et concernent l'ensemble des 5 000 cheminots du FRET.

Rien n'oblige le Gouvernement et la direction SNCF à accélérer le rythme. La procédure européenne suit son cours et son avis définitif ne sera rendu que dans plusieurs mois ! C'est donc un prétexte pour désosser la SNCF.

EXIGEONS L'ARRÊT IMMÉDIAT DE CE PROJET INITIÉ PAR LA SEULE DIRECTION SNCF !



COMPLÉMENTAIRE SANTÉ OBLIGATOIRE : ON VA LEUR EXPLIQUER !

La direction a affirmé sa volonté d'imposer une mutuelle obligatoire aux cheminots. Il convient d'en mesurer les risques.

La CGT est opposée à tout transfert de la Sécurité Sociale vers les complémentaires-santé et à la remise en cause de la liberté d'adhésion mutualiste et au libre-choix de l'organisme par l'affilié.

La Fédération CGT des Cheminots est signataire des accords complémentaires-santé des personnels contractuels de la SNCF d'une part, puisqu'il s'agit d'une obligation légale et, d'autre part, parce qu'elle a le souci permanent de faire en sorte que ce prélèvement obligatoire à destination d'officines privées pèse le moins possible sur le budget mensuel des cheminots. La plupart des problématiques rencontrées par les cheminots contractuels découle du caractère obligatoire de l'adhésion.

Si toutefois les contrats proposés aux cheminots contractuels sont globalement de bonne qualité, la Fédération CGT des Cheminots considère que les cheminots doivent être libres d'y souscrire ou non.



La mise en place d'une complémentaire-santé obligatoire pour les cheminots du Cadre Permanent comporterait des risques significatifs sur la pérennité des droits du régime spécial.



FACILITÉS DE CIRCULATION : UN PIÈGE TENDU AUX CHEMINOTS

Dans le sillage de la mise en œuvre de l'accord sur les classifications et rémunérations signé par 3 organisations syndicales, les FC risquent fort d'être individualisées, soumises à cotisations sociales et à l'impôt à compter du 1^{er} janvier 2024.

Par la mise en place de cotisations sociales et de la fiscalisation, la Direction en profite pour organiser le renoncement à ce droit pour les cheminots qui souhaiteraient ainsi se prémunir des impacts sur leur pouvoir d'achat et programmer l'extinction progressive de ce droit. Les cheminots produisent les trains, ils ne doivent pas payer pour les emprunter !

Si on y ajoute la dématérialisation des FC pour les retraités et les ayants-droit, il s'agit bien là d'une attaque en règle contre un acquis majeur qui vise à contraindre les cheminots à renoncer à leurs FC !

Ne tombons pas dans le panneau !



ON VA RÉCUPÉRER NOTRE ARGENT !

C'est grâce à la mobilisation des cheminots que le cercle infernal du gel des salaires a été stoppé l'an passé. Toutefois, la table ronde NAO du 31 mai dernier a été, à nouveau, le théâtre d'un désaccord profond entre la CGT et la direction SNCF. Aucune mesure d'augmentation générale n'est annoncée et les propositions faites traitent de tout sauf de la nécessité faite, entre autres, par un niveau d'inflation jamais vu, d'élever le niveau des salaires qui financent aussi la protection sociale.

↪ Ainsi, il conviendra de revenir à la charge sur ce sujet de manière beaucoup plus ferme. Allons chercher des augmentations générales et l'augmentation des primes de travail !

La direction ne cesse de communiquer sur ses bons résultats, elle thésaurise 13 milliards en trésorerie, les moyens existent ! Allons les chercher !

ON VA GAGNER LES MÊMES DROITS POUR TOUS !

Les droits des cheminots sont menacés par les stratégies de dumping social mises en place par les directions d'entreprises, et singulièrement celle de la SNCF.

Ces droits trouvent leurs sources dans les luttes menées par la Fédération CGT des cheminots, tout au long de son histoire, permettant notamment d'unifier les cheminots de différentes compagnies, d'étendre les droits acquis et d'en gagner de nouveaux.

Le Statut est un texte fondamental, mais ce n'est pas le seul : les droits sont repris dans différentes sources, telles que des décrets, des lois, des accords collectifs, des référentiels RH, ainsi que des référentiels métiers...

Avec le retour de la concurrence, le patronat veut en profiter pour abaisser les droits des cheminots. Dans les négociations de la CCN ferroviaire, il ne veut pas étendre les droits existants à la SNCF à l'ensemble des salariés de la branche. Il ne veut pas non plus étendre les droits les plus avantageux qui ont été arrachés par accord dans les entreprises ferroviaires privées. À la SNCF, la Direction veut se débarrasser des acquis en ne les accordant pas aux nouveaux embauchés, en ne les garantissant pas pour les cheminots qu'elle veut transférer dans ses filiales, ou en sous-traitant les charges de travail à des entreprises qui ne les appliquent pas.

Le patronat veut mettre les salariés en concurrence en se basant sur le moins-disant social pour faire régresser tout le monde. Ces reculs sociaux ne sont pas une fatalité. La concurrence n'est pas obligatoire, de même que les transferts ou autres.



↪ La seule protection des cheminots est de gagner les mêmes droits partout !

Imposons notre vision
du service public ferroviaire ensemble !

On peut le faire, on va le faire !